

11 DEC. 2020

**Arrêté SG-DCL-SLAC du
fixant les listes électorales nominatives des électeurs des collèges des
communes, du collège des établissements publics de coopération
intercommunale à fiscalité propre et du collège des syndicats de communes et
syndicats mixtes à la commission départementale de la coopération
intercommunale**

Le préfet de la région Guadeloupe,
préfet de la Guadeloupe,
représentant de l'État dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin,

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment ses articles L. 5211-43, L. 5211-44, R. 5211-19 et R. 5211-20 ;

Vu la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de COVID-19, notamment le X de son article 19 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2019-1546 du 30 décembre 2019 authentifiant les chiffres des populations de métropole, des départements d'outre-mer de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion et des collectivités de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin et de Saint-Pierre-et-Miquelon au 1^{er} janvier 2020 ;

Vu le décret du président de la République du 22 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Alexandre ROCHATTE, préfet de la région Guadeloupe, préfet de la Guadeloupe et représentant de l'État dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin ;

Vu le décret du président de la République du 26 août 2020 portant nomination de Monsieur Sébastien CAUWEL, secrétaire général de la préfecture de la Guadeloupe ;

Vu l'arrêté n°2016-026/SG/DICTAJ/BRA du 30 mars 2016 portant schéma départemental de coopération intercommunale de la Guadeloupe ;

Vu l'arrêté préfectoral n°971-2020-11-24-005 du 24 novembre 2020 fixant la composition, la répartition des sièges et les modalités d'organisation des élections de la commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI) ;

Considérant qu'il convient d'arrêter nominativement les listes des électeurs des cinq collèges de la commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI) à renouveler à la suite des élections municipales et communautaires des 15 mars et 28 juin 2020 ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture,

Arrête

ARTICLE 1^{er} - Les listes nominatives des électeurs au sein de chacun des trois collèges électoraux des communes, du collège des établissements publics à fiscalité propre et du collège des syndicats pour l'élection de leurs représentants à la commission départementale de la coopération intercommunale sont dressées et annexées au présent arrêté.

Le cas échéant, elles seront modifiées par un arrêté ultérieur.

ARTICLE 2 - Le secrétaire général de la préfecture de la Guadeloupe est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Guadeloupe.

Basse-Terre, le 15 DEC. 2020

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général



Sébastien CAUWEL

- Délais et voies de recours -

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet de la Guadeloupe et d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur. Conformément aux dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de la Guadeloupe dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

1° a) Collège des communes – Communes les moins peuplées

ANNEXE 1

COMMUNES	Population au 1 ^{er} janvier 2020	Zone de montagne	Mandat	NOM	PRENOMS
Anse-Bertrand	4 343		Maire	DELTA	Edouard
Baillif	5 703	Zone de montagne	Maire	THEOBALD épouse PONCHATEAU	Marie-Yveline, Zoé
Basse-Terre	10 305		Maire	ATALLAH	André
Bouillante	7 135	Zone de montagne	Maire	ABELLI	Thierry
Capesterre-de-Marie-Galante	3 345		Maire	MAES	Jean-Claude
Deshaies	4 145	Zone de montagne	Maire	MATHIASIN épouse MARC	Jeanny, Viviane
La Désirade	1 482		Maire	TONTON	Loïc
Gourbeyre	7 979	Zone de montagne	Maire	EDMOND	Claude
Goyave	7 691		Maire	LOUISY	Ferdy
Grand-Bourg de Marie-Galante	5 147		Maire	ETZOL	Maryse
Petit-Canal	8 370		Maire	MORNAL	Blaise
Pointe-Noire	6 240	Zone de montagne	Maire	ELISABETH	Camille, Philippe
Port-Louis	5 765		Maire	HUBERT	Jean-Marie, Patrice
Saint-Claude	10 623	Zone de montagne	Maire	CALIFER	Elie
Saint-Louis	2 501		Maire	NAVIS	François, Richard
Terre-de-Bas	1 067		Maire	NADILLE-VALA	Rolande
Terre-de-Haut	1 571		Maire	BRUDEY	Hilaire
Trois-Rivières	8 306	Zone de montagne	Maire	FRANCISQUE	Jean-Louis
Vieux-Fort	1 876	Zone de montagne	Maire	ANDRÉ	Héric
Vieux-Habitants	7 398	Zone de montagne	Maire	OTTO	Jules, Victor
Nombre d'électeurs					20

1° b) Collège des communes – Communes les plus peuplées

ANNEXE 2

COMMUNES	Population au 1 ^{er} janvier 2020	Zone de montagne	Mandat	NOM	PRENOMS
Les Abymes	54 049	Zone de montagne	Maire	JALTON	Eric
Baie-Mahault	31 404		Maire	POLIFONTE	Hélène
Le Gosier	27 096	Zone de montagne	Maire	CORNET	Cédric
Petit-Bourg	24 788		Maire	LOSBAR	Guy
Sainte-Anne	23 951	Zone de montagne	Maire	BAPTISTE	Christian

Nombre d'électeurs	5
--------------------	---

1° c) Collège des communes – Autres communes les plus peuplées

ANNEXE 3

COMMUNES	Population au 1 ^{er} janvier 2020	Zone de montagne	Mandat	NOM	PRENOMS
Capesterre-Belle-Eau	18 417	Zone de montagne	Maire	COURTOIS	Jean-Philippe
Lamentin	16 891		Maire	SAPOTILLE	Jocelyn
Morne-à-l'Eau	17 637	Zone de montagne	Maire	BARDAIL	Jean
Le Moule	22 389	Zone de montagne	Maire	LOUIS-CARABIN	Gabrielle
Pointe-à-Pitre	16 048		Maire	DURIMEL	Harry
Saint-François	12 989		Maire	PANCREL	Bernard
Sainte-Rose	19 502		Maire	BAJAZET	Claudine

Nombre d'électeurs	7
--------------------	---

2° Collège des EPCI-FP

ANNEXE 4

EPCI-FP	Zone de montagne	Mandat	NOM	PRENOMS
Communauté d'agglomération du nord Basse-Terre (CANBT)	Zone de montagne	Président	LOSBAR	Guy
Communauté d'agglomération Grand Sud Caraïbe (CAGSC)	Zone de montagne	Président	ABELLI	Thierry
Communauté d'agglomération « Cap Excellence »	Zone de montagne	Président	JALTON	Eric
Communauté d'agglomération du nord Grande-Terre (CANGT)	Zone de montagne	Président	BARDAIL	Jean
Communauté d'agglomération du sud-est Grande-Terre dite « La Riviera du Levant » (CARL)	Zone de montagne	Président	CORNET	Cédric
Communauté de communes de Marie-Galante (CCMG)		Présidente	ETZOL	Maryse

Nombre d'électeurs

6

3° Collège représentant les syndicats de communes et syndicats mixtes

ANNEXE 5

SYNDICATS	Zone de montagne	Mandat	NOM	PRENOMS
syndicat intercommunal pour la réalisation et la gestion d'une piscine intercommunale (SIPGAP)	Zone de montagne	Président	BARBIN	Robert
syndicat intercommunal pour la mise en valeur des sites et plages de la Guadeloupe (SIPS)	Zone de montagne	Président	OTTO	Jules
syndicat mixte de gestion, d'entretien et d'exploitation des routes de la Guadeloupe		Présidente	BOREL-LINCERTIN	Josette
syndicat mixte des transports du Petit Cul de Sac Marin (SMT)	Zone de montagne	Président	DAUBIN	Georges
syndicat (départemental) de valorisation des déchets de la Guadeloupe (SYVADE)	Zone de montagne	Président	BIRAS	Dominique
syndicat mixte d'électricité de la Guadeloupe (SYMEG)	Zone de montagne	Président	DULAC	Daniel
syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable et d'assainissement de la Guadeloupe (SIAEAG)	Zone de montagne	Président	FERDY	Louisy

Nombre d'électeurs

7

